

Arrêté n° 2026CIR291351 du 16/02/2026 au 11/05/2026

L'arrêté complet est disponible :

- À la Métropole de Lyon
- Soit en téléchargeant sur votre smartphone



Motif : aménagement de voies ferrées

- La réglementation concernant le stationnement et la circulation a été modifiée.
- **Veillez respecter la signalisation provisoire**

Mesure de stationnement :

Aucune modification

Mesure de circulation :

- Du 16/02/2026 au 11/05/2026 : Fermeture à la circulation , avenue Grandclément, entre l'avenue Eugénie Cotton et l'avenue Paul Marcellin
- Du 16/02/2026 au 11/05/2026 : Interdiction Circuler , avenue Paul Marcellin, entre l'avenue Eugène Hénaff et le carrefour giratoire avec l'avenue Paul Marcellin